|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Service du personnel | **ABONNEMENT ANNUEL**Visa gestionnaire contrôle carte :**Demande de prise en charge partielle des titres d’abonnement correspondant aux déplacements effectués** **entre la résidence habituelle et le lieu de travail** |  |  |
| 914 | 0039 | N° Etablissement : 0311383K  |  |  | Décret 2008-1210 du 20 novembre 2008 – Décret 2010-676 du 21 juin 2010Circulaire BCRF 1102464C du 22 mars 2011 |  |  |

 **Compléter un formulaire par titre d’abonnement**

|  |  |
| --- | --- |
| NOM : Prénom :N° INSEE : GRADE ou FONCTION : Date de fin du contrat :(si concerné) **Domicile habituel : Arrêt ou gare de départ** :Adresse :Commune : Code postal !\_\_ !\_\_ !\_\_ !\_\_ !\_\_ ! **Lieu de travail : Arrêt ou gare d’arrivée :**NB : en présence de plusieurs lieux de travail, remplir autant de formulaire que de lieux de travail susceptibles d’ouvrir droit à remboursement partielAdresse :Commune : Code postal !\_\_ !\_\_ !\_\_ !\_\_ !\_\_ ! **Nature de l’abonnement souscrit auprès du transporteur :****1) Préciser le moyen de transport : train, bus, autocar, métro, tramway, vélos**(Joindre l’attestation nominative d’abonnement)**N° de la carte d’abonnement** : Date de début de l’abonnement :  Date de fin de l’abonnement :**P A R T I E R E S E R V E E A U S E R V I C E**Coût de l’abonnement souscrit : Coût de l’offre la plus économique du transporteur :Montant du remboursement :………………………………./ 12 = ……………………../2=………………. | **Je déclare que :**- Je ne perçois pas d’indemnités représentatives de frais pour mes déplacements entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail ;- Je ne bénéficie pas d’un logement de fonction ne me faisant supporter aucun frais de transport pour me rendre à mon lieu de travail ;- Je ne bénéficie pas d’un véhicule de fonction ;- Je ne bénéficie pas d’un transport collectif gratuit entre mon domicile et mon lieu de travail ;- Je ne suis pas transporté gratuitement par mon employeur ;- Je ne bénéficie pas pour le même trajet d’une prise en charge au titre des frais de déplacement temporaires ;- Je ne bénéficie pas des dispositions du décret n°83-588 du 1er janvier 1963 et ne suis pas atteint d’un handicap dont l’importance empêche l’utilisation des transports en commun.***Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et* *je m’engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail, le moyen de transport utilisé ou l’interruption de mon abonnement.***Fait à  , le Signature de l’agent |
| Le service du personnel de l’INSPE réalise cette collecte d’information conformément aux finalités prévues par la Norme Simplifiée n°46 « *Délibération n°2005-002 du 13 janvier 2005 portant adoption d’une norme destinée à simplifier l’obligation de déclaration des traitements mis en œuvre par les organismes publics et privés pour la gestion de leurs personnels* ». Le recueil du NIR (n°INSEE) est requis pour le remboursement de la prise en charge partielle du prix d’abonnement rentrant ainsi en compte dans le calcul automatisé de la paie conformément à la Dispense n°1 « *Délibération n°2004-096 du 9 décembre 2014 décidant la dispense de déclaration des traitements de gestion des rémunérations mis en œuvre par l’État, les collectivités locales, les établissements publics et les personnes morales de droit privé gérant un service public* ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à la Direction des Ressources-Humaines - drh@univ-tlse2.fr |

Document à renvoyer au service du personnel Mise à jour avril 2016